

LES ENTRETIENS EUROPEENS – 20 OCTOBRE – BRUXELLES

**Les investissements dans le nucléaire ont besoin d'un cadre de long terme
pour permettre la valorisation et le financement des projets sur l'ensemble du cycle**

SOUS EMBARGO

PROBLEMATIQUE

La stratégie énergétique européenne doit s'inscrire dans le long terme : les nouveaux investissements seront considérables. Ils ont besoin de choix politiques et d'un cadre de régulation stables et clairs. Ceux-ci doivent articuler l'impératif climatique et l'impératif industriel européen, et le choix du mix énergétique doit être compatible avec une croissance équilibrée et compétitive. Pour répondre aux besoins et lutter contre le changement climatique, on aura besoin de toutes les sources décarbonées, et le nucléaire est un allié pour ces objectifs. D'autant qu'un mix diversifié combinant le nucléaire aux autres sources décarbonées est la meilleure façon de promouvoir la compétitivité des industries intensives en énergie et d'offrir aux industries du secteur nucléaire des perspectives sur le marché mondial. Quelle sera la part du nucléaire dans le mix européen ? Le gouvernement britannique a validé la construction de deux réacteurs EPR à Hinkley Point, au sud-ouest de l'Angleterre. Quel signal ce choix envoie-t-il à l'Europe ? Une nouvelle tendance énergétique européenne serait-elle en train d'émerger ? Comment l'UE va-t-elle y faire face et adapter son marché intérieur permettant un traitement sans discrimination du nucléaire ?

Le financement de la filière nucléaire nécessite une visibilité politique et de réunir les conditions pour une rentabilité des investissements à long terme, ce qui suppose des garanties publiques. Or, le contexte énergétique européen se caractérise aujourd'hui par son instabilité, avec des distorsions importantes de marché et un manque de cohérence entre nos objectifs de politique énergétique (transition vers un mix énergétique bas-carbone, sécurité d'approvisionnement et compétitivité économique), les moyens mis en œuvre (subventions des EnR, absence de signaux-prix valorisant la dimension bas-carbone du nucléaire), et un marché spot inadapté aux EnR et au nucléaire.

Le parc européen est le premier parc nucléaire mondial, l'expérience des exploitants et le niveau des exigences de sûreté sont les plus élevés au monde. Alors que celui-ci connaît une renaissance du nucléaire, l'Europe doit pouvoir jouer sa carte à l'export, en préservant ses atouts industriels dans toute la filière, depuis le traitement du combustible jusqu'au démantèlement et à la gestion de ses déchets, sans perdre son savoir-faire dans la construction de nouvelles centrales. Le démantèlement de 130 réacteurs actuellement en fonctionnement en Europe à l'horizon 2050, peut être une chance pour la construction de nouvelles capacités de production, indispensable au maintien et au développement de nos compétences dans la filière.

Au regard des objectifs énergétiques de l'Union Européenne, et en accord avec les besoins impérieux du développement de son industrie dans la compétition mondiale et de la réduction de ses déséquilibres internes, il est donc nécessaire de soutenir le développement de cette filière :

- Par **une valorisation des projets en fonction de l'objectif du renouvellement du parc** : modernisation et adaptation aux normes de sûreté post-Fukushima, nouvelles centrales appelées à remplacer les capacités actuelles, démantèlement et construction de centres de stockage des déchets radioactifs. Conditions à réaliser pour la rentabilité et le financement.
- Par **l'investissement dans le capital humain** (formations européennes pour une mobilité, mobilisation des jeunes dans les métiers scientifiques...), **dans la recherche et l'innovation**, pour rester attractifs vis-à-vis des relais de croissance notamment en Asie, et penser le nucléaire du futur.
- Par **la réforme des marchés de l'électricité et du carbone, nécessaire à la mobilisation des investisseurs sur le long terme.**

La Commission a proposé «un programme indicatif» en avril dernier, axé sur les investissements liés aux améliorations de la sûreté post-Fukushima et sur la sûreté d'exploitation des installations existantes¹. Comment va-t-elle favoriser l'investissement dans de nouveaux projets de centrales ?

Les centrales sont très capitalistiques, il faut réformer le cadre de marché pour avoir un signal-prix de long terme nécessaire au financement de ces projets. La réforme des mécanismes de subventions aux EnR, la mise en œuvre de mécanismes de capacité, et surtout une trajectoire forte pour le prix du carbone avec l'introduction d'une taxe carbone pour le secteur électrique afin de pallier les défaillances du marché européen ETS, sont nécessaires, mais pas suffisantes. Peut-on imaginer une industrie comme celle du nucléaire – qui n'est pas une marchandise comme les autres- sans incitations et garanties publiques ? Faudra-t-il des offres de financement spécifiques (type BEI) ? Tout ceci doit être pris en compte dans le marché de contrats de long terme qu'il faut construire parallèlement au marché spot. Les pays nucléaires ont obtenu des dérogations à la politique de marché : Exceltium en France, Mankala en Finlande, le CfD, « Contrat pour différence² » au Royaume Uni.

Ce CfD, (assorti de « Credit Guarantees »), et accepté par la Commission, pourrait-il devenir un modèle pour l'Union ? Tout en relançant l'intérêt pour le nucléaire, il permettrait

¹ On lira le CR de la réunion organisée sur le sujet par ASCPE-Les Entretiens Européens le 10 juin à FORATOM.

² Ce modèle permettra à EDF de produire en Angleterre et de vendre l'électricité sur la base du prix du marché, mais si le prix du marché est inférieur au prix prévu dans le contrat, EDF recevra la différence. En revanche, si l'inverse se produit, c'est EDF qui versera la différence. Cette perspective d'un prix relativement stable pendant 35 ans est un atout car on anticipe plutôt une augmentation du coût du kWh donc du prix spot dans le futur.

d'atteindre les objectifs de la politique européenne de compétitivité, de sécurité énergétique et de réduction des EGES. En effet, les Anglais ont mesuré les coûts/avantages de la technologie nucléaire au regard de ces objectifs, et si le prix est élevé, il intègre les coûts du réchauffement climatique et de leur sécurité vis-à-vis du gaz... Ainsi le prix du kwh du nucléaire de 3^{ème} génération sera plus élevé que le prix du gaz (sans parler du gaz de schiste ou du charbon), mais – outre le fait qu'un prix trop bas pousse à la consommation- il sera moins volatil, offrant une meilleure lisibilité sur le long terme, et donc une meilleure garantie de la stabilité des prix de l'électricité (d'autant plus que –une fois la technologie maîtrisée- le prix de production lui-même pourra être stable).

Les projets cherchent leur financement et combinent partenariat d'investisseurs directs et emprunts, avec une contribution du vendeur en capital au financement du projet. Le nucléaire est perçu comme porteur de risques spécifiques, dont le risque politique n'est pas le moindre, et même pour les grands électriciens, la formation de partenariats d'investissement s'avère nécessaire, comme dans le cas de Hinkley Point, avec l'entrée dans le capital de fonds souverains chinois. En Finlande, Rosatom entrera au capital de Fennovoima à hauteur de 34 %, et va plus loin en proposant son modèle BOOT (Build - Own – Operate - Transfer) où l'ensemble des risques liés la construction, au démarrage et au début d'exploitation est assumé par le vendeur, contre rétribution garantie par un prix fixe du kWh vendu. (C'est le schéma retenu pour le projet Akkuyu en Turquie). Le groupe russe affiche beaucoup d'ambitions avec un objectif 130 milliards d'investissements dans le monde fin 2016. Cette politique offensive, voire « agressive » de Rosatom est-elle acceptable dans l'Union européenne ? Où en sont les négociations entre l'UE et la Russie ? Et notamment concernant le projet de Kaliningrad, à la frontière de la Lituanie ?

Aujourd'hui, le financement de la R&D passe par des partenariats entre pays-membres partageant les mêmes objectifs et entre acteurs publics et privés. L'Europe est innovante dans ce domaine avec les initiatives de la Commission sur la plateforme SNETP où les industriels sont fortement mobilisés. Des initiatives sont prises aussi pour réinventer les modes de fonctionnement, par exemple au travers de nouveaux business-models de R&D coopérative et mutualisée. Peut-on s'en inspirer pour la construction de centrales et imaginer des coopérations renforcées –ou à géométrie variable- pour proposer et financer de nouveaux projets ?

Ceux-ci constituent des gisements d'emplois hautement qualifiés et localisés en Europe (800 000 emplois en Europe aujourd'hui), nécessitant des investissements importants dans la formation et les compétences nucléaires, favorisant la mobilité dans la filière européenne.

Ces questions –qui font l'objet d'un numéro spécial de *La Lettre des Entretiens Européens*- seront au cœur des débats des **Entretiens Européens du 20 octobre à Bruxelles**, organisés en partenariat avec la DG Energie de la Commission européenne, FORATOM, et de nombreux acteurs industriels et territoriaux, d'Europe et du monde.